



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE TÉMISCAMINGUE
VILLE DE VILLE-MARIE

18 septembre 2023 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 18 septembre 2023, à 20 h 06.

Sont présents :

Mmes Adèle Beauregard, conseillère
Mélanie Mayer, conseillère

MM. Martin Lefebvre, maire
Claude Bergeron, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Jacques Loïselle, conseiller

Est absent : M. Sébastien Lebel, conseiller.

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Martin Lefebvre, maire.

Sont également présentes à ladite assemblée : Mmes Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière et Maude Bergeron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

173-09-23

Adoption de l'ordre du jour

Le sujet suivant est ajouté au point « Divers » :

- Réfection de la route Moffet-Laforce.

L'ordre du jour se lit donc ainsi :

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023.
6. Administration :
 - 6.1 Approbation des comptes du mois d'août 2023;
 - 6.2 Vente des lots 3 636 986 et 3 636 987 (38-40, rue Bellehumeur) – Changement d'acheteur;
 - 6.3 Demande d'annulation des frais d'intérêts et de pénalités.
7. Sécurité publique
8. Transport
9. Hygiène du milieu
10. Santé et bien-être
11. Urbanisme et développement du territoire
12. Loisirs et culture



- 12.1 Dépôt et présentation - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – Projet pour la réfection du système de réfrigération à l'aréna Frère Arthur-Bergeron;
- 12.2 Appui au projet de démolition et reconstruction du gymnase des écoles Saint-Gabriel et Le Tremplin de Ville-Marie par le Centre de service scolaire du Lac-Témiscamingue dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.
- 13. Divers
 - 13.1 Réfection de la route Moffet-Laforce.
- 14. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Mélanie Mayer, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question de l'auditoire.

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

174-09-23

- 5.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION

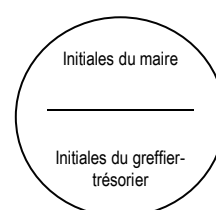
175-09-23

- 6.1 Approbation des comptes du mois d'août 2023

Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés pour la période du mois d'août 2023, s'élevant à 40 212,80 \$, les salaires payés relativement à la même période s'élevant à 109 582,82 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois d'août 2023 s'élevant à 293 075,71 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



176-09-23

6.2 Vente des lots 3 636 986 et 3 636 987 (38-40, rue Bellehumeur) –
Changement d’acheteur

CONSIDÉRANT QU’une promesse d’achat a été signée le 23 mars 2023 par la société 10987514 Canada inc. pour l’achat des lots 3 636 986 et 3 636 987 (38-40, rue Bellehumeur);

CONSIDÉRANT QUE l’acte de vente sera signé prochainement;

CONSIDÉRANT QUE les actionnaires de la société 10987514 canada inc. ont décidés de faire l’achat des lots par le biais d’une autre compagnie, soit la société 9498-4119 Québec inc.;

CONSIDÉRANT QUE les actionnaires et administrateurs de la société 9498-4119 Québec inc. sont les mêmes que la société 10987514 Canada inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

DE VENDRE les lots 3 636 986 et 3 636 987 (38-40, rue Bellehumeur) à la société 9498-4119 Québec inc., aux mêmes conditions que la promesse d’achat signée le 23 mars 2023 par la société 10987514 Canada inc.

D’AUTORISER le maire, M. Martin Lefebvre, et la directrice générale et greffière trésorière, Mme Karine Demers, à signer tous les documents pertinents à la vente de ces lots pour et au nom de la Ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Mme Mélanie Mayer, conseillère, se retire de la séance. Il est 20 h 08.

177-09-23

6.3 Demande d’annulation des frais d’intérêts et de pénalité

CONSIDÉRANT QU’à la suite d’un paiement en retard, des intérêts et pénalités ont été calculés sur un solde dû par un contribuable et que celui-ci a formulé une demande afin que ces frais soient annulés;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 592 stipule que tous les versements dus portent intérêts et pénalités à raison de 18% par année;

CONSIDÉRANT QUE le contribuable a effectué le paiement soit 2 mois après la date d’échéance;

CONSIDÉRANT QUE les règlements doivent être appliqués à tous, peu importe les raisons du retard, et ceci afin d’être équitable à l’ensemble de la population;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents :



DE NE PAS ACQUIESCER à la demande d'annulation des frais d'intérêts et pénalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Mélanie Mayer, conseillère, est de retour pour la suite de la séance. Il est 20 h 09.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sans objet.

8. TRANSPORT

Sans objet.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Sans objet.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Sans objet.

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Sans objet.

12. LOISIRS ET CULTURE

178-09-23

12.1 Dépôt et présentation - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – Projet pour la réfection du système de réfrigération à l'aréna Frère Arthur-Bergeron

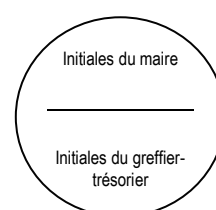
CONSIDÉRANT QUE le système de réfrigération de l'aréna Frère Arthur-Bergeron est en fin de vie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie souhaite procéder à une réfection dudit système;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la présentation du projet de réfection du système de réfrigération à l'aréna Frère Arthur-Bergeron au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.



DE CONFIRMER l'engagement de la Ville de Ville-Marie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coût généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre.

DE DÉSIGNER la directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, Mme Manon Gauthier, comme personne autorisée à agir et à signer pour et au nom de la Ville de Ville-Marie tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

179-09-23

12.2 Appui au projet de démolition et reconstruction du gymnase des écoles Saint-Gabriel et Le Tremplin de Ville-Marie par le Centre de service scolaire du Lac-Témiscamingue dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

CONSIDÉRANT QUE le Centre de service scolaire du Lac-Témiscamingue souhaite déposer un projet de démolition et reconstruction du gymnase des écoles Saint-Gabriel et Le Tremplin de Ville-Marie dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie désire appuyer ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE CONFIRMER l'appui de la Ville de Ville-Marie dans le projet du Centre de service scolaire Lac-Témiscamingue pour la démolition et la reconstruction du gymnase des écoles Saint-Gabriel et Le Tremplin de Ville-Marie afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

DE CONFIRMER l'engagement de la Ville de Ville-Marie à conclure une entente de service avec le Centre de service scolaire du Lac-Témiscamingue pour la démolition et la reconstruction du gymnase des écoles Saint-Gabriel et Le Tremplin de Ville-Marie afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DIVERS

180-09-23

13.1 Réfection de la route Moffet-Laforce

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la municipalité de Laforce auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour faire la réfection des portions en piteux états de la route Moffet-Laforce afin d'assurer une circulation sécuritaire des usagers;



CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité de Laforce;

CONSIDÉRANT QU'il est important pour ce conseil que tous les usagers de la route, peu importe où ils circulent sur le territoire, puissent le faire en toute sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPUYER la Municipalité de Laforce dans les démarches qu'elle a entreprises auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable demandant la réfection des portions en piteux états de la route Moffet-Laforce afin d'assurer une circulation sécuritaire des usagers.

DE TRANSMETTRE la présente résolution auprès de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault et du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Daniel Bernard, à la MRC de Témiscamingue et aux municipalités qui la composent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

181-09-23

Levée de la séance

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance. Il est 20 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lefebvre
Maire

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Martin Lefebvre, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

